

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée
à la sous préfecture de Redon le 7 juin 1999
n° de dossier 352002448*

*Affiliée à la Fédération Française de Badminton
n° d'affiliation BRE.35.95.027*

*Agrément Jeunesse et Sports n°99 35 S 45
n° SIREN 447 774 845*

n° SIRET 447 774 845 00013

Déclaration d'établissement n° ET001454

Affiliation A. N. C. V. Coupon Sport N° 530050

Affiliation A. N. C. V. Chèque Vacances N° 198039

Club YONEX N° 077

Siège social : Maison des Associations Rue du Stade 35330 MAURE DE BRETAGNE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2004.

L'an deux mille quatre et le vendredi 11 juin à 19 heures 15 les membres de l'association dénommée Maure Badminton Club (MBC), dont le siège social est à la Salle Omnisports, Rue du Stade, 35330 MAURE DE BRETAGNE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la salle Saint Louis (Communauté de Communes du Pays de Maure de Bretagne), sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et Les Informations du Pays de Plœrmel conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Membres de l'association :

Présents : 40. Représentés : aucun. Absents : 73.

Membres du Conseil d'Administration :

Présents : Samuel Hochard, Jean-Marie Constant, Natacha Bertin, Stéphanie Cordon, Gisèle Bébin, Olivier Bily, Patrice Buis, Frédéric Guillaume, Fabrice Pinel, Sylvie Prioul.

Absents excusés : Olivier Frouin, Vanessa Guillaume.

M. Samuel HOCHARD préside en sa qualité de Président de l'association ; Mme Gisèle BEBIN est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire adjointe de l'association.

Le Président ouvre la séance en remerciant de leur présence tous les adhérents, ainsi que leurs familles et amis, les membres du conseil d'administration, M. Marcel JOLY, Conseiller Général du canton de Maure de Bretagne, M. Michel GRUEL, Maire de Les Brulais, Mme Patricia BELLESOEUR, Adjointe aux Sports et aux Associations de Maure de

Bretagne et M. Roger MORAZIN, Adjoint aux Sports et aux Associations de La Chapelle Bouexic.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 39 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition de ses membres par diffusion de quelques copies dans l'assemblée :

- les statuts actuels de l'association
- un exemplaire de la convocation de l'assemblée
- les pouvoirs des membres représentés
- la feuille de présence certifiée exacte
- le bilan financier année civile 2003, le bilan financier année sportive 2003/2004, le budget prévisionnel année civile 2004, le budget prévisionnel année sportive 2004/2005
- le projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003
- le projet de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2003.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales et statutaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- 1- Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2003
- 2- Rapport moral du Président (Samuel HOCHARD)
- 3- Rapport financier de la Trésorière (Natacha BERTIN)
- 4- Changement du siège social de l'association
- 5- Rapport sportif de la saison par les différents responsables :
 - Equipe 1 (Natacha BERTIN)
 - Equipe 2 (Frédéric GUILLAUME)
 - Equipe 3 (Olivier BILY)
 - Seniors classés (Samuel HOCHARD)
 - Seniors non-classés (Olivier BILY)
 - Jeunes (Samuel HOCHARD)
 - Détente (Sylvie PRIOUL et Jean-Marie CONSTANT)
 - Organisation (Samuel HOCHARD)
 - Communication (Fabrice PINEL)
 - Formation (Samuel HOCHARD)
- 6- Projets et perspectives pour la saison 2004-2005 (Samuel HOCHARD)
- 7- Remerciements (Samuel HOCHARD)
- 8- Questions diverses

1-Vote des procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2003.

Lecture est donnée du projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 6 juin 2003 puis du projet de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2003. Ils ne suscitent aucune remarque ni commentaire.

Vote n°1

*Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 6 juin 2003
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité*

Vote n°2

*Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 6 juin 2003
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité*

2-Rapport moral du président :

Le président présente son rapport moral de la saison écoulée.

« Depuis plusieurs saisons maintenant, le Président du Maure Badminton Club, en l'occurrence moi-même depuis deux ans, mais également Jean-Marie précédemment, a pris l'habitude d'ouvrir son discours en se félicitant du caractère exceptionnel de la saison écoulée et en annonçant à chaque fois que la suivante ne pourra pas être aussi bonne. Ce n'est pourtant pas encore le cas aujourd'hui, et le cru 2003/2004 est peut être encore plus exceptionnel que les précédents. On a beaucoup plaisanté les semaines précédentes sur le contenu de mon rapport moral. Je vais donc essayer d'être à la fois clair et bref.

- 1- Les résultats sportifs sont en premier lieu le point le plus positif de la saison. En bref, et pour ne pas insister sur des résultats qu'on détaillera par la suite : 4 titres de Champion d'Ille-et-Vilaine, 10 titres de Champion de Bretagne, 2 médailles aux Championnats de France Individuels Jeunes, et en prime, pour 5 jeunes du club, un titre de Champion de France par Equipes, remporté le week-end dernier à Vern sur Seiche avec la sélection d'Ille-et-Vilaine.
- 2- La grande nouveauté de cette saison est l'explosion des effectifs. Nous nous étions stabilisés depuis trois ans autour de 70 licenciés, mais cette saison les effectifs ont augmenté de plus de 50 %. L'utilisation maximale de nos créneaux et l'ouverture à de nouveaux publics (Babybad, adultes loisirs) ont permis cette forte augmentation qui, certes, a généré une augmentation de nos ressources par les adhésions, mais également de nos dépenses (volants par exemple). Le maintien voire la progression de cet effectif est nécessaire pour la viabilité de l'association. Pour soutenir cette réussite sportive, la base devra être en effet de plus en plus large
- 3- Au niveau financier, le budget annuel est en constante augmentation. Le coup de pouce de la mairie de Maure de Bretagne(subvention exceptionnelle) et le soutien de la D. R. D. J. S., mais également les ressources propres du club (adhésions et organisation de compétitions) ont permis de soutenir la croissance des dépenses.
- 4- L'ambiance générale du club est aussi un des facteurs de cette réussite. La convivialité qui y règne facilite la progression sportive, mais aussi les efforts que chacun peut fournir pour la vie du club. Il en va de même de nos relations avec les municipalités de Maure de Bretagne et de Mernel, mais également avec les autres

associations sportives du secteur ainsi qu'avec les clubs de badminton que nous cotoyons.

La suite de l'assemblée va être l'occasion de rentrer dans les détails, de présenter nos résultats, nos réalisations et nos projets pour la et les saisons prochaines. Je ne m'attarderai donc pas plus longtemps sur mon rapport moral, qui est donc au beau fixe. »

Le rapport moral du Président ne suscite aucune question.

Vote n° 3

Approbation du rapport moral du président

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité

3-Rapport financier de la Trésorière :

Le résultat financier 2003 est excédentaire de 710,76 € grâce à l'augmentation du nombre de licenciés.

Vote n°4

Approbation du résultat financier 2003

Le résultat financier 2003 est approuvé à l'unanimité

Les budgets prévisionnels aussi bien en année civile, qu'en année sportive, ont été prévus pour un effectif de 110 licenciés. Pour l'année 2004, grosse augmentation des dépenses liées aux participations de nos meilleurs jeunes aux compétitions nationales jeunes. L'embauche d'un deuxième salarié pour l'entraînement des compétiteurs élite va également augmenter nos charges.

Vote n°5

Adoption du budget prévisionnel 2004

Le budget prévisionnel 2004 est adopté à l'unanimité

Le bilan financier de l'année sportive 2003/2004 est largement déficitaire, 1444,12 €. L'embauche de la salariée pour le créneau Babybad et le gros investissement en textile a fait gonfler le budget. Mais l'augmentation des licenciés et le succès des tournois que nous avons organisés ont permis d'augmenter également nos ressources, mais pas suffisamment.

Vote n°6

Approbation du résultat financier 2003/2004

Le résultat financier 2003/2004 est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel pour la saison prochaine est légèrement en dessous de celui de la saison précédente, et ce malgré l'embauche du deuxième salarié. En effet, les gros investissements en textile et en volants ont été faits la saison précédente. Mais par contre, il ne tient que si l'effectif se maintient et s'il y a une augmentation générale des subventions.

Vote n°7

Adoption du budget prévisionnel 2004/2005

Le budget prévisionnel 2004/2005 est adopté à l'unanimité

Aucune augmentation de la licence fédérale n'est prévue pour la saison prochaine, exceptée celle liée au coût de la vie. Compte-tenu de notre augmentation de la saison dernière, nous avons choisi de ne pas la répercuter. La seule augmentation souhaitable est celle de l'adhésion pour le créneau Babybad en raison de la disparition de la subvention du F. N. D. S. pour ce projet.

Tarifs des licences proposés pour la saison 2004/2005
Adultes : 50 €. Jeunes : 40 €. Babybad : 35 €.

Vote n°8
Adoption des tarifs des licences pour la saison 2004/2005
Les tarifs des licences sont adoptés à l'unanimité

4-Changement du siège social de l'association :

Un nouveau siège social est proposé pour l'association, la Maison des Associations, à la place de la Salle Omnisports. Le Maure Badminton Club y dispose en effet d'un bureau et d'une boîte à lettres.

Vote n°9
Changement du siège social de l'association
Le changement du siège social de l'association est approuvé à l'unanimité

5-Rapport sportif de la saison 2002/2003 :

Chaque capitaine ou responsable présente le bilan de la saison écoulée.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Deux équipes sur trois accèdent à la division supérieure et la troisième est encore en course pour la montée. Si tel est le cas, ce serait un superbe triplé.

Natacha Bertin, capitaine de l'équipe fanion (Régionale 2), présente l'effectif qui, en plus d'elle-même compose cette équipe : Anne Bernier, Vanessa Guillaume, Michèle Houguet, Olivier Frouin, Samuel Hochard, David Lanrivain, et Fabrice Pinel. L'équipe a disputé 11 rencontres et a remporté autant de victoires, ce qui la positionne à la tête de la Régionale 2, lui offre le titre de Championne de Bretagne et la propulse en Régionale 1. La capitaine se dit très fière de tous les joueurs et les félicite pour leurs performances. Le président ajoute que cette équipe a su faire preuve de cohésion, d'homogénéité, de sérieux tout en gardant une très bonne ambiance, ce qui lui a permis d'arracher quelques victoires difficiles.

Frédéric Guillaume présente son effectif (Départementale 3) : Edwige Corbin, Julie Deridder, Florence Guichard, Soizic Pongérard, Frédéric Guillaume, Aurélien Laurent et Olivier Trégaro. Il cite également ceux qui ont participé ponctuellement aux rencontres : Anne Bernier, Stéphanie Cordion, Magali Gaultier, Michèle Houguet, Adeline Peschard, Sylvie Prioul, Clément Bébin, Olivier Frouin et Francis Stephan. Malgré les difficultés à trouver une équipe complète pour disputer les rencontres, le bilan sportif de l'équipe 2 pour la saison 2003/2004 est plus que satisfaisant, puisque, sur 11 rencontres, 7 ont été gagnées, ce qui place

l'équipe en 3^{ème} position. Il reste une rencontre de barrage à jouer contre Gévezé pour viser la montée en Départementale 2. Au niveau individuel, le capitaine souligne les bonnes performances d'Aurélien Laurent (18 victoires sur 22 matchs disputés), d'Olivier Trégaro (13 sur 16), de Julie Deridder (10 sur 15) qui a progressé toute l'année), tout comme Soizic Pongérard (6 sur 12), malgré sa blessure en début de saison, d'Edwige Corbin qui est arrivée en cours de saison et qui a fait forte impression (7 sur 8), de Michèle Houguet malgré une participation trop peu important (3 sur 4) et de Florence Guichard (2 sur 4) avant ses blessures. Il note également les performances et les efforts de ceux qui ont participé de manière ponctuelle : Olivier Frouin, Clément Bébin, Francis Stephan, Anne Bernier, Adeline Peschard (qui aurait pu avoir la même progression que Julie Deridder et Soizic Pongérard si elle avait joué toute l'année), Sylvie Prioul, Magali Gaultier et Stéphanie Cordon. Enfin, il remercie tous ses joueurs et annonce qu'il cède sa place pour la saison prochaine.

Le capitaine Olivier Bily présente son effectif (Départementale 4) : Valérie Bily, Sylvie Prioul, Anita Simon, Cédric Gay, Stéphane Groiset, Gaëtan Monvoisin, Denis Prioul et Jean-François Touzet. L'équipe avait en début de saison pour objectif de jouer et de se faire plaisir. Mais, au fil des rencontres et des victoires, elle s'est prise au jeu et en terminant deuxième de sa poule, elle accède à la Départementale 3. Le capitaine est donc très fier de ses joueurs, les félicite et les remercie pour leurs résultats et la bonne ambiance qui a régné au sein de cette équipe.

La création d'une quatrième équipe est envisagée..

SENIORS INDIVIDUELS CLASSES

Simple Dames : 5 joueuses classées en simple. Anne Bernier, classée E2. Michèle Houguet, classée E1. Sylvie Prioul, classée E2, mais qui sera classée E1 à la rentrée, 67^{ème} joueuse bretonne (et 3^{ème} chez les vétérans), qui a remporté cette saison le Championnat de Bretagne de Simple Dames Vétérans. Natacha Bertin, classée D2, 42^{ème} joueuse bretonne, avec une victoire en plus à domicile à Maure pour notre tournoi interrégional. Vanessa Guillaume, classée D2, 39^{ème} joueuse bretonne.

Simple Hommes : 7 joueurs classés en simple Olivier Frouin et Frédéric Guillaume, classés E2. Samuel Guilloux, classé E1, avec une demi-finale à Lanester. Aurélien Laurent, classé E1, avec une demi-finale à Mayenne. David Lanrivain, classé D2, 93^{ème} joueur breton. Fabrice Pinel, classé D2, qui passera D1 en septembre, 76^{ème} joueur breton, vice-champion de Bretagne, finaliste au tournoi national de Quévert. Samuel Hochard, classé D1, 73^{ème} joueur breton, quart de finaliste du Championnat de Bretagne.

Double Dames : 5 joueuses classées en double dames. Sylvie Prioul, classée E2. Michèle Houguet, classée E1, 96^{ème} joueuse bretonne. Anne Bernier, classée D2, 60^{ème} joueuse bretonne. Vanessa Guillaume, classée D1, 38^{ème} joueuse bretonne et Natacha Bertin, classée D1, 36^{ème} joueuse bretonne, finalistes toutes les deux du tournoi national de Quimperlé.

Double Hommes : 10 joueurs classés en double hommes. Frédéric Guillaume, Samuel Guilloux, Laurent Hochard, Francis Stephan, et Mickaël Texier, classés E2. Aurélien Laurent, classé E1, finaliste du tournoi régional de Pacé. David Lanrivain, classé D2. Samuel Hochard, classé D2, 100^{ème} joueur breton, quart de finaliste du Championnat de Bretagne, avec Olivier Frouin, classé D2, qui passera D1 à la rentrée, 89^{ème} joueur breton. Fabrice Pinel, classé D1, 60^{ème} joueur breton, avec plusieurs victoires au tournoi national de Quévert, et aux tournois régionaux de Carhaix, Quimperlé et Lannion.

Double Mixte : 8 joueurs classés et 6 joueuses classés en double mixte. Classés E2, Anne Bernier, Sylvie Prioul et Anita Simon chez les femmes, Olivier Frouin, Frédéric Guillaume, Samuel Guilloux, Aurélien Laurent et Denis Prioul chez les hommes. Classée E1,

Michèle Houguet. Classé D2, David Lanrivain. Vanessa Guillaume, classée D1, 49^{ème} joueuse bretonne, finaliste au tournoi régional de Carhaix avec Fabrice Pinel, classé D1, 53^{ème} joueur breton. Natacha Bertin, classée D1, 40^{ème} joueuse bretonne, deux victoires en tournoi et les deux à Quimperlé une au régional et une au tournoi national, les deux avec Samuel Hochard, classé D1, 35^{ème} joueur breton.

SENIORS INDIVIDUELS NON CLASSES

Résultats exceptionnels cette saison avec beaucoup de progrès des joueurs et 4 titres sur 5 aux Championnats de Bretagne : Clément Bébin en simple hommes, Julie Deridder et Soizic Pongérard en double dames, Jean-François Touzet et Olivier Trégaro en double hommes, Soizic Pongérard et Clément Bébin en double mixte. A noter également les succès en tournois départementaux de Sylvie Prioul (passée E2 en février) à Maure et de Clément Bébin à Saint Grégoire. Plusieurs joueurs obtiennent leur premier classement à la rentrée 2004 : Clément Bébin, Olivier Bily, Valérie Bily, Edwige Corbin, Julie Deridder, Cédric Gay, Stéphane Groiset, Soizic Pongérard et Jean-François Touzet.

JEUNES

Avant toute chose, il faut souligner le travail réalisé par l'Office Intercantonal des Sports, et plus particulièrement par Franck Jourdan. Les parents ont également joué un rôle important dans la réussite actuelle des jeunes, en suivant leurs enfants et en organisant leurs déplacements sur les tournois. La grande nouveauté a été la mise en place du créneau Babybad pour les tout petits, un projet soutenu pour son lancement par le F. N. D. S. Au niveau des résultats, la réussite est collective, avec désormais trois joueurs sélectionnés sur les compétitions nationales jeunes, deux médailles aux Championnats de France Individuels et 5 joueurs sélectionnés dans l'équipe d'Ille-et-Vilaine, qui a conservé son titre de Champion de France le week-end dernier à Vern sur Seiche.

Pas de poussines cette saison en compétition.

Poussins : les poussins découvraient cette saison la compétition. Félicitations à ceux qui se sont lancés. William Vallais, 84^{ème} joueur breton. Louis-Antoine Ray, 56^{ème} joueur breton.

Benjamines : pas de benjamines cette saison. Problème récurrent pour nos filles, qui ne sont pas moins nombreuses en effectif que les garçons, mais qui n'osent pas se lancer dans la compétition, alors que certaines ont largement le niveau.

Benjamins : notre catégorie d'âge la plus forte, avec des résultats exceptionnels pour un club comme le nôtre. Nicolas Blécon, 111^{ème} joueur breton. Corentin Peschard, 105^{ème} joueur breton. Charley Badier, 101^{ème} joueur breton. Florent Thomas, 56^{ème} joueur breton, un quart de finale en tournoi départemental. Benjamin Bouchardy, 38^{ème} joueur breton, avec deux quarts de finale et une demi-finale en tournois départementaux. Florent Joly, 17^{ème} joueur breton, qui sera classé E2 en septembre, 3 victoires (Bruz, Nouvoitou et Vern) ainsi qu'une finale en tournois départementaux, Champion d'Ille-et-Vilaine Benjamins Non-Classés. Nicolas Perrinel, 4^{ème} joueur breton et 52^{ème} joueur français, classé E1 dans les trois tableaux, trois victoires en tournois départementaux (Montgermont, Bain de Bretagne et Maure), Champion d'Ille-et-Vilaine Simple Minimes Non Classés, Vice-Champion d'Ille-et-Vilaine Double Mixte Benjamins, Champion d'Ille-et-Vilaine Double Hommes Benjamins, 4 sélections au Championnat Régional Jeunes avec une demi-finale à chaque fois, participation à 3 Trophées de France (avec un seizième de finale en simple et une demi-finale en mixte) et à la Phase 1 des Championnats de France, enfin Champion de France par Equipes avec la sélection d'Ille-et-Vilaine. Antoine Bébin, classé D2 en simple et en double hommes, E1 en double mixte, 3^{ème} joueur breton et 5^{ème} français, deux victoires en tournois départementaux à

Fougères et Maure, Vice-Champion d'Ille-et-Vilaine Double Hommes et Double Mixte Minimes, 5 sélections au Championnat Régional Jeunes, avec deux victoires et trois finales, Champion de Bretagne de Double Hommes et Vice Champion de Bretagne de Simple et de Double Mixte, participation à 6 Trophées de France, avec une victoire et deux finales en Double Hommes et une demi-finale en simple, vainqueur du classement des Trophées de France en double hommes, participation aux Championnats de France Individuels, avec un huitième de finale en simple et une médaille de bronze en Double Hommes, Champion de France par Equipes. Thomas Rouxel, classé D1 en simple, D2 en double hommes et en mixte, N°1 Breton et N°1 Français, 3 victoires en tournoi départementaux (Vern, Montgermont et Bruz), Champion d'Ille-et-Vilaine Cadets Non-Classés et Vice-Champion d'Ille-et-Vilaine Double Hommes Minimes, 5 sélections au Championnat Régional Jeunes, avec 4 victoires et une finale perdue contre Antoine, Champion de Bretagne sur les trois tableaux, 6 participations au Trophée de France pour 6 victoires en Simple et 1 en double, vainqueur du classement des Trophées de France en simple et en double, participation aux Championnats de France Individuels, avec un huitième de finale en double mixte, une médaille de bronze en double hommes et une médaille d'argent en simple hommes où le titre lui échappe de peu, Champion de France par équipes avec l'Ille-et-Vilaine.

Minimettes : Sandra Rousseaux, classée E2 à la rentrée, 26^{ème} joueuse bretonne, une victoire en tournois départementaux à Vern. Lise Perrinel, classée E2 à la rentrée, 24^{ème} joueuse bretonne, une finale en tournois départementaux à Maure, Vice-Championne d'Ille-et-Vilaine de Double Mixte et Championne d'Ille-et-Vilaine de Double Dames.

Minimes : un seul engagé cette saison, Glenn Vallais, 190^{ème} joueur breton

Cadettes : Anne-Laure Guéhenneuc, classée E2, qui sera D2 à la rentrée, 8^{ème} joueuse bretonne, une victoire à Vern et une finale à Maure en tournois départementaux, Championne d'Ille-et-Vilaine de Double Dames et demi-finaliste en Double Mixte, 3 sélections au Championnat Régional Jeunes avec un quart de finale, Championne de France par Equipes.

Cadets : Alexandre Jan, 211^{ème} joueur breton. Benjamin Rousseaux, classé E2, 193^{ème} joueur breton, Vice-Champion d'Ille-et-Vilaine de Double Hommes. Damien Carville, classé E2, 114^{ème} joueur breton, demi-finaliste du Championnat d'Ille-et-Vilaine de Double Mixte. Clément Bébin, classé E1, qui sera D1 à la rentrée, 8^{ème} joueur breton, une victoire à Maure et une finale en tournois départementaux, Champion d'Ille-et-Vilaine Cadets Elite, Vice-Champion d'Ille-et-Vilaine de Double Hommes, 1 sélection au Championnat Régional Jeunes avec une finale, Champion de France par équipes et des résultats en seniors avec deux titres de Champion de Bretagne qui ont déjà été évoqués.

Juniors Filles : Soizic Pongérard, 20^{ème} bretonne.

Juniors Garçons : pas de juniors garçons engagés en compétition.

DETENTE

Le club a participé au nouveau circuit détente sous la responsabilité de Sylvie Prioul. L'ambiance y a été très bonne, malgré l'annulation de quelques rencontres. Certains clubs par exemple ne se déplacent pas. Il est dommage également que les joueurs non compétiteurs ne profitent pas plus de ces rencontres détente

Déplacement du créneau détente avec Jean-Marie au lundi soir. Il commence à se développer avec une dizaine de joueur sur toute la saison, mais il y a encore de la place, car c'est souvent seulement 5 ou 6 personnes qui sont présentes.

ORGANISATION

Participation au Forum des Associations du Canton de Maure de Bretagne.

Journée Portes Ouvertes le dimanche 29 septembre 2003 avec une grosse participation surtout chez les jeunes. Beaucoup de nos nouveaux adhérents découvrent le club au cours de cette journée.

Tournoi Départemental Seniors Non Classés le dimanche 12 octobre 2003 à la salle de Maure, avec une quarantaine de joueurs. Victoire à domicile de Sylvie Prioul.

Tournoi Départemental Poussins-Benjamins le dimanche 23 novembre 2003 à Maure et Mernel avec 90 joueurs d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor. Finale à domicile pour Nicolas Perrinel.

Tournoi Interrégional Seniors Classés D et E le dimanche 1^{er} février 2003, à Maure et à Mernel avec 100 joueurs des 4 départements bretons, mais aussi de Loire-Atlantique, de Mayenne et de Vendée. Notre tournoi commence à connaître un certain succès, mais nous avons connu quelques soucis avec la salle de Mernel. A noter l'exploit de Natacha Bertin qui remporte le tableau D.

4^{ème} journée du Championnat Régional Interclubs le samedi 7 février 2004, avec une grosse ambiance, puisque la montée en Régionale 1 s'est jouée lors de cette journée.

Tournoi départemental minimes-cadets à Maure de Bretagne le samedi 21 mars 2004, avec plus de 80 joueurs et trois tableaux remportés (Nicolas Perrinel, Antoine et Clément Bébin) ainsi que deux finales (Lise Perrinel et Thomas Rouxel).

En tout, le club a accueilli plus de 300 compétiteurs au cours de la saison écoulée.

COMMUNICATION

Sous la houlette de Fabrice Pinel, le journal du club « Le Joyeux Drive II » a poursuivi son aventure. Un feuillet supplémentaire a été rajouté. Son objectif est de parler de tous les licenciés du club.

Le projet de site internet est toujours à l'étude. Nous espérons bientôt avoir les moyens de le mettre en place.

Intervention de Mme Patricia BELLESOEUR, Adjointe aux Sports et aux Associations de Maure de Bretagne, qui annonce le lancement prochain du site internet de la commune, dans lequel des pages seront ouvertes aux associations.

Enfin, une base de données photographiques est en cours de constitution afin d'avoir des archives photo pour le club.

FORMATION

Concernant les jeunes, Antoine Bébin et Thomas Rouxel ont été convoqués en stage national. Ils ont également été convoqués sur des stages régionaux, ainsi que Nicolas Perrinel et Clément Bébin. Charley Badier, Lise Perrinel, Corentin Peschard et Sandra Rousseaux ont quant à eux participé à un stage départemental. Enfin, deux stages ont été organisés avec l'Office des Sports.

Concernant les adultes, Sozic Pongérard a suivi le stage d'arbitre départemental. Anne Bernier et Sozic Pongérard ont passé avec succès leur examen d'arbitre départemental à l'occasion du tournoi national de Quimperlé. Enfin, Samuel Hochard a obtenu le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1^{er} Degré Option Badminton.

6-Projets et perspectives pour la saison 2004-2005

La saison écoulée a été une très grande réussite sportive. Il faudra l'assumer l'année prochaine. Avec d'abord un maintien de tout ce qui est mis en place pour proposer des pratiques pour tous les âges et à tous les niveaux. Mais il faudra être capable d'accroître nos offres : offrir plus de créneaux, proposer un entraînement spécifique aux compétiteurs élite jeunes et adultes, qui nécessitera l'embauche d'un salarié à la rentrée. Mais nous nous trouvons face à des limites liées aux finances et aux disponibilités de la salle. Des réflexions évoquent même une implantation du club plus seulement sur les seules communes de Maure et de Mernel. Enfin, des questions se posent sur les moyens d'améliorer le fonctionnement de la section détente.

Jean-Marie Constant, Vice-Président, intervient pour féliciter tous les joueurs pour leurs résultats et se réjouir de toutes ces victoires et tous ces titres. Mais il annonce également sa grande déception face au manque d'écho que rencontrent tous ces résultats. Ils paraissent dans la presse et sont connus de tous, mais aucune marque de soutien, à quelques exceptions près, ne nous est parvenue des élus, qui font surtout montre d'indifférence.

Mme Patricia BELLESOEUR, Adjointe aux Sports et aux Associations de Maure de Bretagne, est bien consciente du travail et des résultats du club, mais évoque les difficultés de la municipalité à prendre en compte toutes les demandes.

M. Michel GRUEL, Maire de Les Brulais, assure le club de son soutien, et que si une aide est sollicitée, elle sera apportée.

M. Marcel JOLY, Conseiller Général du canton de Maure de Bretagne, félicite les joueurs et les dirigeants pour ces résultats. L'association a acquis une certaine renommée dont il est fier et qui permet de faire connaître notre canton. Le Conseil Général n'apporte son soutien directement aux clubs, que s'ils évoluent à un niveau national. Mais il subventionne par exemple l'organisation de stages. Par ailleurs, ponctuellement, il peut apporter à titre personnel son soutien.

7-Remerciements

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, le Président tient à remercier un certain nombre de personnes pour leur participation à la vie de l'association :

- les adhérents sans qui le club n'existerait pas
- les membres du conseil d'administration pour leur travail, ainsi qu'une équipe de plus en plus active dans et autour du conseil d'administration
- plus particulièrement, Natacha Bertin et Jean-Marie Constant, qu'il a beaucoup sollicités cette saison et qui ont toujours répondu présent
- la municipalité de Maure de Bretagne pour l'utilisation de la salle omnisports, pour ses subventions et pour les interventions des services techniques
- la municipalité de Mernel, pour l'utilisation de la salle des sports
- l'Office Intercantonal d'Animation Sportive Maure Pipriac pour ses interventions et plus particulièrement Franck Jourdan pour son investissement aussi bien professionnel que personnel
- la D. R. D. J. S. pour sa subvention via le F. N. D. S. et ses informations concernant la révision des statuts
- les responsables d'équipes et des différents secteurs de compétition
- les bénévoles notamment lors de l'organisation des tournois

- les parents qui ont suivi leurs enfants tout au long de la saison et qui ont organisé les transports sur les tournois dans une ambiance très conviviale
- les différents sponsors et partenaires directs et indirects pour leur aide, notamment en dotations de tournois
- la presse avec qui de très bonnes relations sont entretenues
- tous ceux qui participent de près ou de loin à la vie du club.

8-Questions diverses

Le club accueille vendredi prochain le club de Laillé pour la soirée Bad Merguez. Les inscriptions seront closes ce soir.

Le club cherche un contact ou quelqu'un qui se déplace sur Brest afin de récupérer un stock de volants.

Aucune question n'est posée par l'assemblée générale.

9-Elections

Le Président énonce la composition de l'ancien conseil d'administration, ainsi que les membres rééligibles et sortants.

Composition de l'ancien conseil d'administration : : Samuel HOCHARD (Président), Jean-Marie CONSTANT (Vice-Président), Natacha BERTIN (Trésorière), Stéphanie CORDION (Trésorière adjointe), Vanessa GUILLAUME (Secrétaire), Gisèle BEBIN (Secrétaire adjointe), Olivier BILY, Patrice BUIS, Olivier FROUIN, Frédéric GUILLAUME, Fabrice PINEL, Sylvie PRIOUL (membres).

Membres rééligibles : Gisèle BEBIN, Natacha BERTIN, Olivier BILY, Jean-Marie CONSTANT, Stéphanie CORDION, Olivier FROUIN, Frédéric GUILLAUME, Samuel HOCHARD, Fabrice PINEL, Sylvie PRIOUL.

Sortants rééligibles : Patrice BUIS, Vanessa GUILLAUME.

Sortants définitifs : aucun.

Le Président demande si, au sein de l'assemblée, il y a des candidats à l'élection au conseil d'administration. Deux candidats se présentent : Patrice BUIS et Aurélien LAURENT.

L'assemblée générale procède alors au vote à bulletin secret. 40 votes sont pris en compte. Les bulletins sont dépouillés par Anne BERNIER et Samuel HOCHARD. Les voix sont comptabilisés par Stéphanie CORDION et Jean-Marie CONSTANT.

Résultats des votes : Patrice BUIS (39 voix), Aurélien LAURENT (38 voix), Soizic PONGERARD (11 voix), Jean-René BEBIN, Valérie BILY, Philippe CARVILLE et Chantal ROUXEL (1 voix).

Membres du nouveau conseil d'administration : Gisèle BEBIN, Natacha BERTIN, Olivier BILY, Patrice BUIS, Jean-Marie CONSTANT, Stéphanie CORDION, Olivier FROUIN, Frédéric GUILLAUME, Samuel HOCHARD, Aurélien LAURENT, Fabrice PINEL, Sylvie PRIOUL.

Le nouveau conseil d'administration se réunit et procède à l'élection de son bureau.

Composition du nouveau conseil d'administration : Samuel HOCHARD (Président), Jean-Marie CONSTANT (Vice-Président), Natacha BERTIN (Trésorière), Stéphanie CORDION (Trésorière adjointe), Aurélien LAURENT (Secrétaire), Gisèle BEBIN (Secrétaire adjointe), Olivier BILY, Patrice BUIS, Olivier FROUIN, Frédéric GUILLAUME, Fabrice PINEL, Sylvie PRIOUL (membres).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président, le Vice-Président et la Secrétaire de Séance.

Le Président
M. Samuel HOCHARD

Le Vice-Président
M. Jean-Marie CONSTANT

La Secrétaire Adjointe
Mme Gisèle BEBIN